

197 GRANDE RUE

JOURNAL D'INFORMATIONS

P. 4
Conseil
municipal

Présentation
des élus et des
commissions

P. 10
Budget

Poursuivre les
projets tout en
maîtrisant les
finances

P. 19
Travaux

Point sur la
Grande Rue



REIGNIER
ESERY

Accueil du public

La mairie vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 14h à 17h. Elle est fermée au public le jeudi matin ainsi que le samedi après-midi.

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis et jeudis de 14h à 17h.

Contact : 04 50 43 14 38 ou
urbanisme@reignier-esery.com

Pour suivre l'actualité :

Site web : www.reignier-esery.com

Facebook & LinkedIn : Commune de Reignier-Ésery

Sommaire

ÉDITO	3	INTERCO	22
S'INFORMER	4	PORTFOLIO	24
Conseil municipal		BRÈVES	26
Budget 2026		CULTURE	28
Recensement		Les Cimes	
EXPRESSIONS	16	Médiathèque	
AMÉNAGER	17		
Environnement			
Urbanisme			
Travaux			

Virginie BOUSSAC

Hommage



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris, il y a quelques semaines, le décès de Virginie Boussac à l'âge de 56 ans, laissant une grande émotion parmi tous ceux qui l'ont connue.

Éducatrice de jeunes enfants, elle a consacré toute sa carrière, depuis 1989, au bien-être et à l'éveil des tout-petits. À Reignier-Ésery, où elle travaillait depuis 2007 comme adjointe à la directrice de crèche, elle a marqué collègues, familles et enfants par son sourire, sa bienveillance et son professionnalisme. Elle a également su transmettre son savoir en tant que maître d'apprentissage.

Au fil des années, Virginie a accompagné et fait grandir un très grand nombre d'enfants, sur plus de trois générations.

Édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette édition de notre journal communal est toute particulière car c'est la première de notre mandat.

Au lendemain de l'élection municipale et une fois l'installation du conseil municipal assurée, les élus et les services se sont immédiatement mis au travail.

La question budgétaire pour l'année en cours a été abordée dès le premier conseil municipal par un débat d'orientations pour un vote du budget, au conseil suivant, que nous vous présentons en résumé dans cette édition.

Même si 2026 est une année de transition, lors de laquelle nous allons collectivement nous reposer la question des priorités à donner à nos actions, le maintien du niveau de qualité des services rendus à nos citoyens et l'aboutissement des projets en cours seront le fil conducteur de cette première année de mandat. Nous nous sommes également donnés pour objectif de favoriser au maximum les échanges, dès ce printemps, lors des premières commissions de travail pour dresser, avec les services de la collectivité, la liste des actions que nous mettrons en œuvre durant ce mandat, selon notre programme électoral. Ces perspectives devront être réalisables financièrement en étant adaptées à nos ressources, et devront correspondre à la charge de travail que les services de la collectivité peuvent absorber. Cet important travail collaboratif va nous permettre d'établir dès cet automne notre feuille de route pour les six prochaines années.



Une part importante de cette édition est également dédiée à la présentation de l'équipe municipale, des délégations qui ont été attribuées à chacune et chacun des adjoints et de la composition des commissions municipales. Elles sont le cœur du débat, des propositions et de l'orientation des décisions entérinées in fine par le conseil municipal. Certains de nos élus ont par ailleurs un rôle de représentation de notre commune à la communauté de communes Arve et Salève, ainsi que dans les syndicats dans lesquels nous siégeons. Ces instances ont la charge de thématiques autres que les compétences communales : gestion des déchets, transports, eau et assainissement, gestion des milieux aquatiques, questions transfrontalières, etc. Notre présence active est donc essentielle et indispensable pour faire entendre notre voix et défendre la spécificité de notre territoire rural à deux pas de ce qu'on peut appeler une métropole, même si officiellement elle n'en porte pas le nom.

Je remercie tous les élus pour leur investissement à mes côtés dans cette tâche passionnante et exigeante.

Nous nous engageons à être accessibles, à votre écoute pour les sujets qui vous préoccupent, à gérer sagement les deniers publics de notre commune, à défendre nos idées et notre vision de l'avenir dans les syndicats et les structures intercommunales et à être responsables face aux enjeux climatiques qui sont transversaux dans toutes les thématiques, et cela toujours dans l'intérêt général et celui de tous.

Nous vous souhaitons un printemps agréable et une bonne lecture !!!!

Lucas Pugin
Maire

CONSEIL MUNICIPAL



Photo réalisée lors du Conseil municipal du 31 mars 2026, les conseillers absents lors de cette séance ne figurent pas sur la photo.

Composition du Conseil municipal

Élus de la liste *RÉunis pour Reignier-Ésery*

Lucas PUGIN

Stéphanie LE MOAL

Sébastien JAVOGUES

Denise GERELLI-FORT

Maxime JUCHEREAU

Valérie LEBEAU

Bernard ACHARD

Nora ZERARI

Franck KOENIG

Nadia SEMLAL

Billy MARQUET

Valérie DECOTTIGNIES

Guillaume GAUTHIER

Charlène SANSALONE

Jean-Luc LACHENAL

Cécile MICHON

Philippe SAUVAGET

Cathy MEYNET

Pascal VIDONNE

Isabelle BADEIGTS

Robert DIAKHATE

Christine PEGUET

Benoît CHEVALLIER

Peggy RENAUD

Guy SUATON

Élus de la liste *Notre avenir, Reignier-Ésery*

Bertrand RICHIERO

Stéphanie BRIFFOD

Laurence BIZOT

Ludovic BROCHARD



Lucas PUGIN

Maire

J'ai le plaisir de vous présenter les adjointes et les adjoints qui m'accompagnent pour m'assister dans les tâches qui nous incombent. J'ai attribué à chacune et à chacun une délégation dans le cadre de nos compétences communales.

Accompagnés des autres membres de notre équipe municipale, nous formons une équipe engagée avec conviction et humaine par nature, qui sera disponible et à votre écoute pour mener avec sérieux et exemplarité le projet que nous vous proposons. J'en profite pour tous les remercier pour la confiance qu'ils m'ont accordée, et pour l'intérêt qu'ils ont manifesté en s'inscrivant dans les nombreuses commissions thématiques communales, intercommunales ou au sein des syndicats et instances dans lesquelles Reignier-Ésery est représentée.



Maxime JUCHEREAU

Maire délégué d'Ésery

Adjoint de droit délégué à l'urbanisme

Au cœur de la dynamique communale, la délégation à l'urbanisme est mise en œuvre pour un développement maîtrisé, harmonieux et durable du territoire au moyen d'un cadre légal comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le service urbanisme veille au respect des documents réglementaires nationaux et locaux, lesquels sont élaborés pour préserver l'identité et la qualité de vie de notre commune.

J'ai également l'honneur d'être le trait d'union entre nos deux communes réunies avec la délégation à la mairie d'Ésery afin de porter au mieux le message des habitants de ce beau village perché sur la colline.



Stéphanie LE MOAL

Première adjointe

Déléguée à la solidarité comprenant notamment la santé, le social et la protection de l'enfance

Au cœur de mon engagement, la solidarité, la santé et le lien social constituent l'ADN de notre action municipale.

Du logement social à l'accessibilité, de la petite enfance au vieillissement, et désormais à la protection de l'enfance, nous agissons pour l'intérêt général avec exigence et humanité.

À l'écoute de chacun, nous continuerons de construire des réponses concrètes, justes et adaptées aux besoins de tous.

« Ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous sépare ».

Sébastien JAVOGUES

Deuxième adjoint

Délégué à l'intercommunalité et à l'organisation administrative

Pour porter concrètement les orientations du projet politique, l'articulation entre les services de la collectivité et les élus est primordiale. En ce sens, différentes instances et groupes de travail existent et œuvrent pour la préservation du capital humain de la commune, véritable moteur de nos différents services publics.

La commune sait aussi pouvoir s'appuyer sur son intercommunalité, la communauté de communes Arve et Salève. Cela nécessite également un travail collaboratif et transversal important avec toutes les communes membres.



Denise GERELLI-FORT

Troisième adjointe

Déléguée à la culture et au patrimoine

Nous continuerons à animer notre territoire en renforçant le lien social et en favorisant les rencontres et moments de partage, tout en développant l'offre culturelle existante.

La scène des Cimes deviendra un lieu central, accueillant une programmation variée, avec des tarifs accessibles à tous.

Nous engagerons également des partenariats avec les communes voisines pour mutualiser les moyens et élargir l'offre culturelle.

Enfin, nous poursuivrons la valorisation de notre patrimoine local en enrichissant la connaissance de notre histoire et en la transmettant aux générations futures.

Bernard ACHARD

Quatrième adjoint

Délégué au marché hebdomadaire et aux finances incluant notamment le budget, recherche de financements des projets et de partenariats

Une bonne gestion financière de Reignier-Ésery est primordiale pour assurer ses engagements de tous les instants. Ses investissements proches (espace des Cimes, travaux du centre-ville, réseau de chaleur) et futurs (cœur de ville), mais également son fonctionnement doivent pouvoir bénéficier de couvertures financières engagées, méthodiques et rigoureuses.

Notre tâche est d'activer les leviers dédiés, afin de réaliser nos projets, en évoluant sereinement, et en valorisant notre cadre de vie, avec ses différents acteurs.



Valérie LEBEAU

Cinquième adjointe

Déléguée aux sports, aux loisirs, à la vie associative et à l'animation du territoire

Le sport et la vie associative font partie des activités qui font vivre notre commune.

Nous sommes motivés à toujours soutenir et consolider les associations sportives et culturelles grâce aux aides financières et logistiques.

Il nous tient à cœur de garder un lien fort avec les associations afin de faire des événements des moments inoubliables.

L'accès à tous dans nos salles et espaces communaux notamment, et infrastructures est un objectif primordial. Nous nous réjouissons de promouvoir le sport pour tous, pour tous les âges et tous les goûts.

Franck KOENIG

Sixième adjoint

Délégué au cadre de vie, comprenant la transition écologique, la mobilité et l'embellissement

L'évolution de la population et de notre société nous impose d'adapter nos actions face aux enjeux de transport et de mobilité, avec des impacts sur notre environnement.

Nous souhaitons ainsi développer les mobilités actives à l'échelle locale et intercommunale.

La transition écologique et la réduction de notre empreinte concernent toutes les politiques publiques : amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, évolution de l'urbanisme, développement des réseaux de chaleur et sensibilisation des jeunes générations à des pratiques durables.



Nadia SEMLAL

Septième adjointe

Déléguée à l'enfance et la jeunesse

Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Les accompagner sur ce chemin est au cœur de nos priorités. Nous souhaitons un partenariat qui permette de travailler autour de valeurs communes avec les différents acteurs éducatifs et le tissu associatif.

Nous renforcerons le soutien aux écoles par la proposition d'actions éducatives et culturelles ciblées qui pourront s'inscrire dans le parcours scolaire.

Nous rencontrerons les jeunes afin de co-construire un projet de qualité qui puisse répondre à leurs attentes et besoins.

Chaque enfant et chaque jeune doit pouvoir développer un sentiment d'appartenance à Reignier-Ésery pour s'y épanouir et respecter son cadre de vie.



Billy MARQUET

Huitième adjoint

Délégué aux travaux sur voirie, réseaux et bâtiments

Cette délégation est en lien étroit avec le cadre de vie, la mobilité et la transition écologique. Concrètement, elle met en action, assure le suivi et la coordination des projets communaux. Ce sont aussi des actions quotidiennes pour l'entretien, l'amélioration et l'évolution du cadre de vie. Et enfin, elle participe à la sécurisation et au développement durable de la commune.



Le Maire et ses adjoints
31.03.2026

Composition des commissions

En début de mandat, tous les conseillers municipaux ont pu choisir les commissions auxquelles ils souhaitent participer. Du fait de ses fonctions, le maire préside de droit toutes les commissions.

Commissions thématiques

Sports, Loisirs, Culture et Patrimoine (S.L.C.P.)

Denise Gerelli-Fort	Cécile Michon
Valérie Lebeau	Pascal Vidonne
Christine Peguet	Jean-Luc Lachenal
Cathy Meynet	Charlène Sansalone
Isabelle Badeigts	Laurence Bizot
Peggy Renaud	Bertrand Richiero

Cadre de vie, mobilité et transition écologique

Billy Marquet	Philippe Sauvaget
Franck Koenig	Cécile Michon
Peggy Renaud	Pascal Vidonne
Guillaume Gauthier	Cathy Meynet
Guy Suaton	Benoît Chevallier
Robert Diakhate	Nora Zerari
Valérie Decottignies	Bertrand Richiero
Jean-Luc Lachenal	Laurence Bizot

Finances

Bernard Achard	Sébastien Javogues
Guillaume Gauthier	Denise Gerelli-Fort
Maxime Juchereau	Bertrand Richiero
Stéphanie Le Moal	

Enfance-jeunesse

Nadia Semlal	Robert Diakhate
Guillaume Gauthier	Stéphanie Le Moal
Benoît Chevallier	Isabelle Badeigts
Charlène Sansalone	Laurence Bizot
Cécile Michon	

Solidarité

Stéphanie Le Moal	Valérie Decottignies
Nadia Semlal	Isabelle Badeigts
Peggy Renaud	Nora Zerari
Charlène Sansalone	Laurence Bizot
Valérie Lebeau	

Urbanisme

Maxime Juchereau	Valérie Decottignies
Benoît Chevallier	Philippe Sauvaget
Billy Marquet	Bertrand Richiero
Cathy Meynet	

Commissions obligatoires

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Stéphanie Le Moal	Isabelle Badeigts
Nora Zerari	Laurence Bizot

Commission d'Appel d'Offres (C.A.O)

Titulaires :	Suppléants :
Stéphanie Le Moal	Sébastien Javogues
Denise Gerelli-Fort	Franck Koenig
Bernard Achard	Nadia Semlal
Maxime Juchereau	Valérie Decottignies
Bertrand Richiero	Laurence Bizot

Commission de Délégation Service Public (C.D.S.P)

Titulaires :	Suppléants :
Guy Suaton	Maxime Juchereau
Bernard Achard	Sébastien Javogues
Stéphanie Le Moal	Denise Gerelli-Fort
Franck Koenig	Billy Marquet
Laurence Bizot	Bertrand Richiero

Comité du marché hebdomadaire

Titulaires :	Suppléante :
Bernard Achard	Cathy Meynet
Stéphanie Le Moal	
Peggy Renaud	
Bertrand Richiero	

Commission consultative d'Ésery

Maxime Juchereau	Olivier De Magny
Cyril Gavard-Boitier	Amandine Courrioux
Audrey Blanc	Frédéric Bouvier



Le budget communal 2026 : poursuivre les projets tout en maîtrisant les finances

Chaque année, le budget communal permet de financer les services publics et les projets utiles à la vie quotidienne des habitants. Pour 2026, la commune de Reignier-Ésery poursuit une gestion financière prudente, afin de maintenir le niveau de qualité des services tout en accompagnant le développement de la commune.

Une situation financière solide

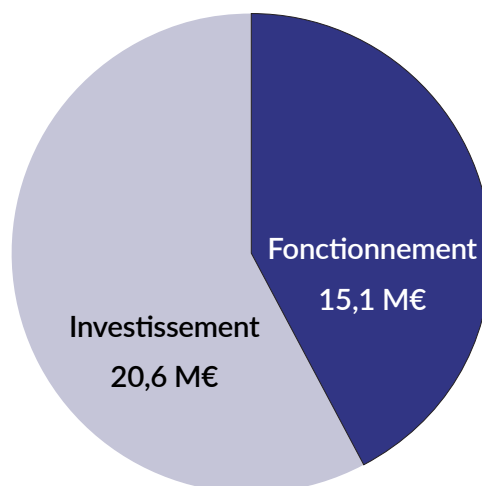
L'année 2025 s'est achevée avec un résultat global excédentaire de 4 708 778, 23 €, ce qui traduit une gestion maîtrisée des dépenses et un dynamisme des recettes.

Cet équilibre permet à la commune de continuer à financer ses projets tout en conservant une capacité d'autofinancement pour l'avenir.

Un budget 2026 responsable et tourné vers l'avenir

Le budget 2026 de la commune s'élève à 35,75 millions d'euros. Il traduit la volonté de la municipalité de concilier rigueur financière, maintien du niveau de qualité des services publics et poursuite des investissements utiles au territoire.

Sans augmentation des taux d'imposition, la commune poursuit une gestion maîtrisée tout en accompagnant les projets structurants engagés ces dernières années.



Répartition du budget 2026

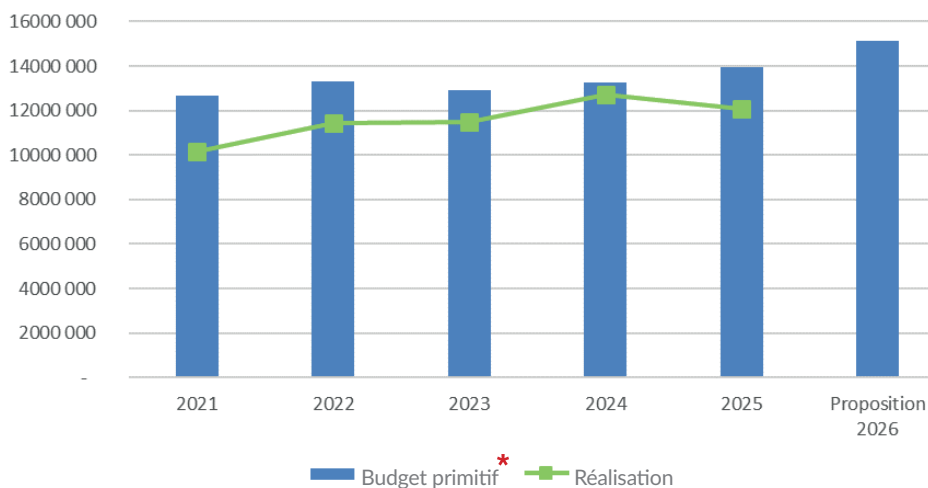
Une gestion rigoureuse dans un contexte contraint

La section de fonctionnement atteint 15,15 millions d'euros, en légère progression. Cette évolution reste contenue malgré la hausse des coûts de l'énergie, des fournitures et des charges réglementaires.

Les dépenses de fonctionnement (prévues pour un montant de 10 679 831 €) hors opérations

comptables progressent de manière limitée (+2,7 %), traduisant les efforts de maîtrise engagés.

Les charges de personnel, premier poste de dépenses, sont également encadrées (+2,3 %), tout en maintenant un haut niveau de service à la population.



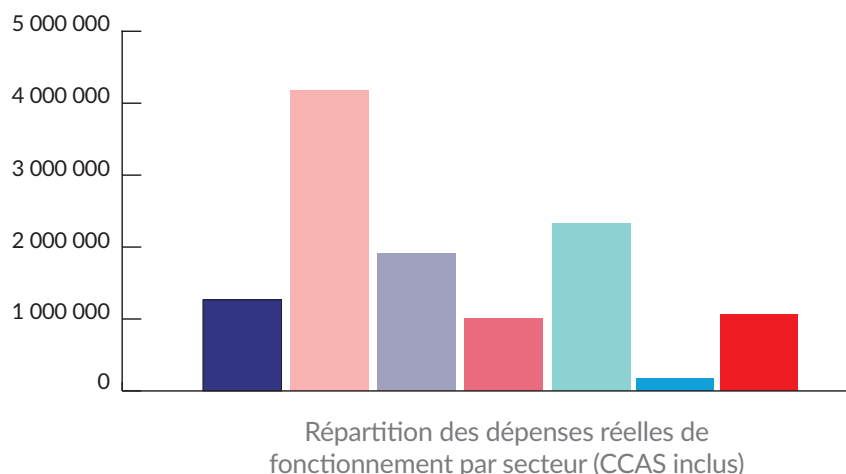
Évolutions des prévisions et réalisations
Dépenses de fonctionnement

* Le budget primitif prévoit les recettes et les dépenses de la commune pour l'année. Il fixe les moyens des actions municipales.

Où va le budget de fonctionnement ?

Les dépenses de fonctionnement du budget sont les crédits nécessaires à l'exploitation des services publics relevant de la commune s'élevant à 11 976 757, 05 €, y compris le budget du CCAS. Les services aux citoyens représentent la part la plus importante (36 %), suivis par la crèche et le Relais Petite Enfance 19 %) et l'éducation comprenant les écoles et la restauration scolaire (16 %).

Les autres secteurs, aménagement du territoire, sport, culture, se partagent le reste du budget, illustrant l'engagement de la commune en faveur de services variés au bénéfice de chacun.



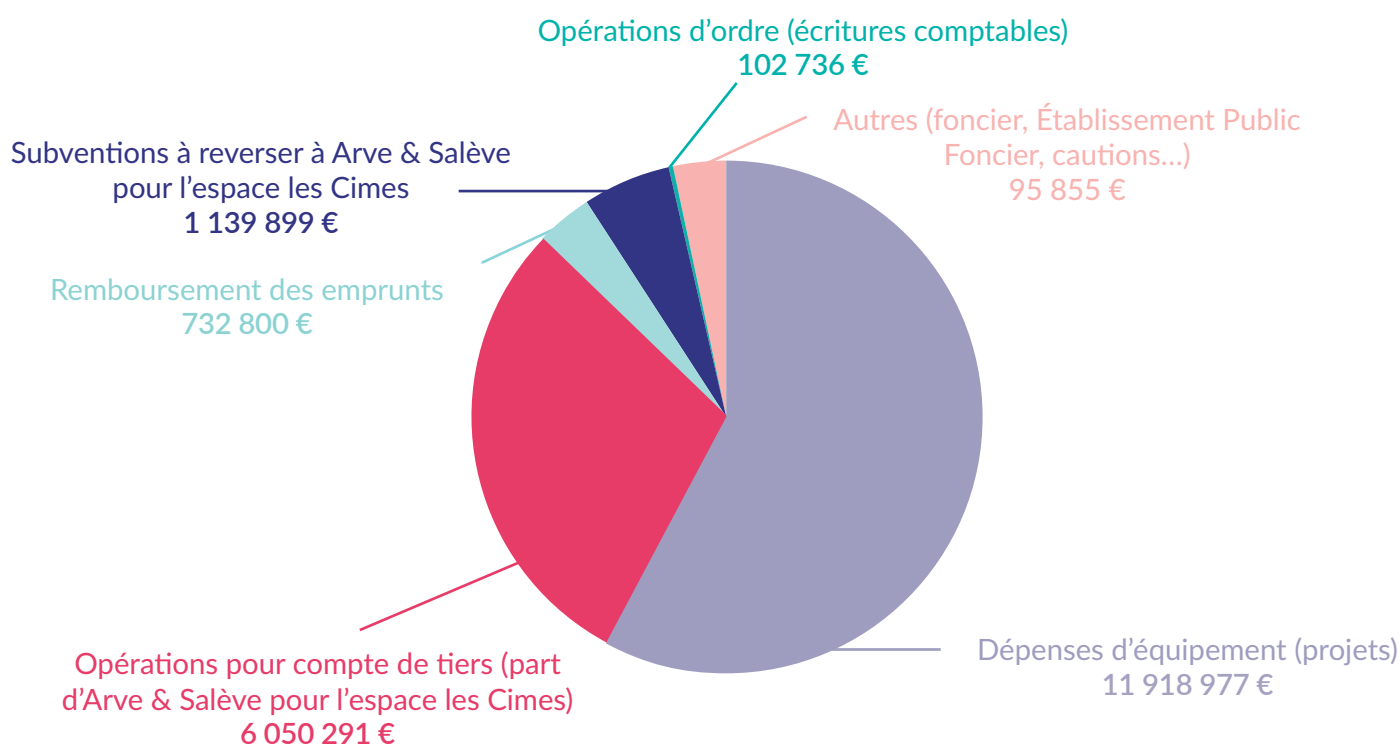
Une année de transition pour les investissements

Après plusieurs années marquées par des projets majeurs, l'année 2026 correspond à une année de transition entre la fin d'un mandat et le début d'un autre. Le budget d'investissement s'élève à 20,6 millions d'euros, en baisse par rapport à 2025 (-23 %), ce qui s'explique principalement par l'achèvement des projets menés sous la précédente mandature :

- La scène des Cimes : plus de 4,2 millions d'euros pour finaliser cet équipement structurant qui ouvrira prochainement au public.
- La requalification de la Grande Rue : environ 2,5 millions d'euros pour améliorer le cadre de vie et les mobilités.

Pour autant, la commune poursuit ses investissements à hauteur de près de 12 millions d'euros, intégrant la scène des Cimes et la Grande Rue, avec des priorités claires :

- amélioration des infrastructures scolaires,
- transition énergétique et environnementale (par exemple, régulation du chauffage dans les bâtiments communaux)
- entretien et modernisation des voiries,
- développement des mobilités douces,



Investissements prévisionnels 2026

Des recettes solides et équilibrées

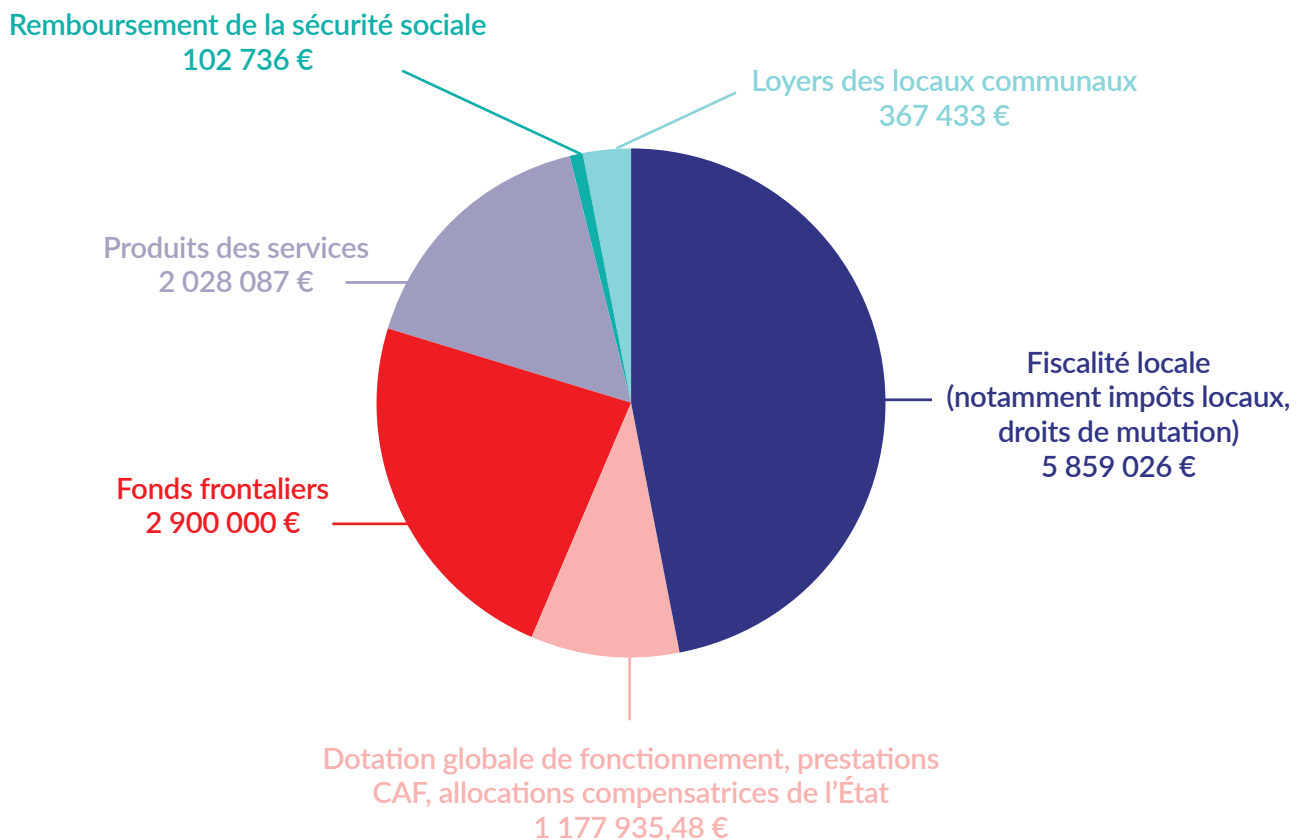
Le budget de la commune repose sur deux grandes sections : les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement, qui répondent à des objectifs complémentaires.

Les recettes de fonctionnement, d'un montant de plus de 12,4 millions d'euros en 2026, permettent de financer les services (les écoles, l'entretien des équipements, etc). Elles proviennent principalement de la fiscalité locale, complétée par les dotations de l'État et les produits des services municipaux.

Les recettes d'investissement, quant à elles, sont dédiées au financement des projets

structurants de la commune. Elles reposent sur plusieurs leviers, notamment les subventions des partenaires publics (État, Région, Département), l'autofinancement dégagé par la commune, ainsi que la participation d'autres collectivités dans le cadre de projets partagés (police pluri-communale, espace les Cimes).

L'ensemble des recettes permet à la commune de faire fonctionner ses services au quotidien tout en préparant l'avenir, en réalisant des investissements sans augmenter la pression fiscale et en préservant ses équilibres financiers.



Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2026

La commune continue ainsi d'avancer avec un objectif constant : maintenir des services de qualité, investir pour l'avenir et préserver l'équilibre des finances publiques.



RECENSEMENT

Recensement 2025 : mieux connaître la population de Reignier-Ésery

Au début de l'année 2025, la commune de Reignier-Ésery a participé à l'enquête annuelle de recensement organisée par l'Insee. Cette opération nationale permet de mieux connaître la population, les logements et les évolutions démographiques du territoire.

Grâce à la participation des habitants et au travail des agents recenseurs, la collecte s'est déroulée dans de bonnes conditions. Ces données sont essentielles pour permettre à la commune d'adapter ses politiques publiques et de préparer l'avenir.

Les premiers résultats de la collecte

À l'issue de l'enquête, les premiers résultats de comptage transmis par l'Insee indiquent que la commune compte :

- 2 237 adresses d'habitation
- 365 adresses collectives (immeubles ou ensembles comprenant plusieurs logements)
- 4 050 résidences principales
- 359 autres logements (résidences secondaires, logements occasionnels ou vacants)

Au total, 4 409 logements ont été recensés et 8 524 bulletins individuels ont été collectés auprès des habitants lors de l'enquête.

Ces chiffres correspondent aux résultats de la collecte réalisée sur le terrain. Ils permettent de vérifier que l'ensemble des logements de la commune a bien été pris en compte dans l'enquête.

Population municipale, population de référence : quelle différence ?

Lorsque l'Insee publie les résultats du recensement, plusieurs catégories de population sont utilisées afin de décrire précisément la réalité démographique d'une commune.

À Reignier-Ésery :

- Population municipale : **8 464 habitants**
- Population comptée à part : **246 personnes**
- Population totale (ou population de référence) : **8 710 habitants**

Pourquoi ces chiffres sont-ils importants ?

Les données issues du recensement sont essentielles pour la gestion et le développement de la commune.

Ces informations permettent de mieux anticiper les besoins de la population et d'accompagner l'évolution de Reignier-Ésery dans les années à venir.

La population municipale correspond aux personnes qui résident habituellement dans la commune, dans leur résidence principale.

La population comptée à part regroupe certaines personnes rattachées administrativement à la commune mais vivant temporairement ailleurs, par exemple des étudiants ayant conservé leur résidence familiale dans la commune ou des personnes vivant dans certains établissements mais également les patients hospitalisés lors du recensement.

La population totale, appelée aussi population de référence, correspond à l'ensemble des personnes associées à la commune dans les statistiques de l'Insee.

Elles servent notamment à :

- déterminer certaines dotations financières versées par l'État aux communes
- adapter les services publics et les équipements (écoles, infrastructures, transports)
- accompagner les projets d'aménagement et de développement du territoire



L'équipe partielle des agents recenseurs

Merci aux habitants

La municipalité remercie l'ensemble des habitants qui ont pris le temps de répondre au recensement, ainsi que les agents recenseurs qui ont assuré cette mission sur le terrain. La participation de chacun contribue à mieux connaître notre territoire et à préparer les services publics de demain.

Expression de la majorité*

Vous vous êtes exprimés lors de l'élection municipale du 15 mars dernier, et même si seulement 47.5% d'entre vous se sont rendus aux urnes, ce qui est peu, vous avez choisi l'équipe qui assurera la gestion de votre commune pour les 6 prochaines années. Ainsi vous nous avez placés largement en tête du scrutin avec presque 67,7% des suffrages. Nous sommes fiers de ce résultat et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée. Ce score confortable va nous donner la possibilité d'appliquer notre politique et de développer nos projets, mais il ne doit pas nous donner un oreiller de paresse ou nous permettre de croire que nous pouvons tout décider, tout régler sans discussion, sans concertation ou sans remise en cause. Nous avons donc invité tous les élus à participer aux commissions, à s'exprimer, à proposer pour que nous allions ensemble vers le meilleur pour notre commune.

Puisque l'actualité récente a été l'élection municipale, nous souhaitons revenir sur un sujet qui nous préoccupe et nous tient à cœur, revenons sur la faible participation à cette élection car elle nous a sérieusement interpellés. Comment ramener aux urnes ceux qui ne se mobilisent pas ou plus, ceux qui ne se sentent pas ou plus concernés par la politique locale ou tout simplement par la vie locale ? Politique locale développée par une commune ou vie locale, des termes qui peuvent paraître déconnectés des préoccupations et des besoins de chacun, mais qui au contraire représentent les services rendus par une commune à ses citoyens, l'amélioration du cadre de vie, les animations de la ville, l'éducation, l'aide à la personne... Comment ramener cette partie de la population à son devoir de citoyen, qui est surtout un précieux droit de faire entendre sa voix ? Ce sera un des défis de notre mandat en commençant notamment par les plus jeunes.

Voilà un petit aparté mais ce projet citoyen ne sera pas le seul, ils ne manquent pas, un bon nombre d'entre eux sont abordés dans cet édition et nous aurons l'occasion d'y revenir largement dans nos prochaines actualités, publications papiers ou par voies électroniques, nous nous engageons à les mener avec du bon sens pour définir sereinement quelles sont les priorités.

Voilà de belles perspectives pour notre commune pour les 6 prochaines années.

Notre avenir, Reignier-Ésery*

Nous remercions chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance lors de cette élection municipale.

En quelques mois, notre équipe a su se structurer, construire un programme et proposer une vision alternative pour Reignier-Ésery. Le résultat obtenu confirme qu'un nombre non négligeable d'administrés souhaitait une offre nouvelle, fondée sur davantage de proximité, d'efficacité et de transparence dans l'action publique.

Cette dynamique s'inscrit dans le long terme. Elle traduit une volonté de proposer une autre manière de gérer la commune, plus directe, plus pragmatique et tournée vers les résultats.

Nous prenons acte du résultat et félicitons l'équipe élue.

Soucieux de la bonne gestion locale, en phase avec les attentes des habitants de la commune et attachés au respect des principes de la démocratie, convaincus que l'intérêt général constitue la clé de voûte de l'action publique, nous continuerons à travailler, à structurer nos propositions et à apporter notre pierre à l'édifice, au service de l'intérêt général et des habitants de Reignier-Ésery.

* les textes d'expression sont insérés sans correction, dans l'espace prévu au règlement intérieur

ENVIRONNEMENT



Vuret

Gestion forestière : coupe sanitaire à Vuret

Dans le cadre de la gestion durable de son patrimoine forestier, la commune, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), met en œuvre son programme d'aménagement forestier 2025-2027. Une coupe sanitaire s'est déroulée sur plusieurs parcelles situées à Vuret, majoritairement composées d'épicéas.

Depuis 2018, ces arbres subissent un dépérissement important lié aux épisodes répétés de chaleur et de sécheresse. Fragilisés, ils sont devenus particulièrement vulnérables aux scolytes, de petits insectes qui se développent sous l'écorce et provoquent la mort rapide des arbres. Cette situation a des conséquences à la fois sanitaires, mais aussi paysagères.

L'intervention vise donc à limiter la propagation de ces insectes et à préserver les peuplements voisins. Elle répond également à un enjeu de sécurité, les parcelles concernées étant situées à proximité de la route de Moussy, où la chute d'arbres morts représente un risque.

Afin d'assurer le renouvellement de la forêt, une replantation est prévue dès l'automne sur environ 1,4 hectare. La commune a fait le choix de diversifier les essences en privilégiant des feuillus mieux adaptés aux conditions climatiques actuelles et futures, tels que le chêne sessile, le châtaignier ou encore le tilleul.

Cette replantation sera réalisée selon la méthode des « placeaux », qui consiste à planter de petits îlots denses favorisant à la fois la résistance des peuplements et la régénération naturelle. Dans une démarche pédagogique, les élèves de l'école élémentaire d'Arculinges seront associés à cette opération, afin de les sensibiliser concrètement aux enjeux de la forêt.

Si ces travaux modifient temporairement le paysage, ils sont indispensables pour préparer une forêt plus résiliente, capable de faire face aux évolutions climatiques.





Approbation de la modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lors de sa séance du 10 février 2026, le conseil municipal a approuvé la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette évolution fait suite à l'expiration du périmètre de protection sur le secteur Cœur de ville mis en place lors de la précédente révision du PLU. Afin de continuer à organiser le développement de ce secteur de manière cohérente, la commune a engagé une modification du PLU.

Cette modification met en place une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ce document fixe les grandes lignes pour

l'aménagement futur du secteur : organisation des espaces, principes de développement et cadre général pour les projets à venir.

Comme le prévoit la réglementation, le projet a été soumis à une enquête publique du 12 novembre au 16 décembre 2025. À l'issue de cette consultation, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à la mi-janvier 2026.

La modification du PLU est désormais applicable. Les futurs projets d'aménagement et les demandes d'autorisations d'urbanisme devront donc respecter les orientations définies par cette OAP.

Développement du cœur de ville

Dans le cadre du projet « Cœur de ville », la commune a acquis en juin 2025 l'ancien parc de l'Hôpital Local Départemental (HLD), première étape de la création d'un futur espace paysager en centre-ville. En lien avec la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme, des acquisitions foncières sont actuellement engagées, en concertation avec les riverains, afin d'étendre ce parc au pied de l'ancien HLD.

Parallèlement, fin 2025, le Conseil départemental a cédé à la société TERACTION le site de l'ancien hôpital local et les terrains de la laverie. À l'issue

d'échanges constructifs, la commune a réaffirmé sa volonté de préserver ce patrimoine et de développer un grand parc paysager. TERACTION a ainsi proposé de céder à l'euro symbolique la partie correspondant à l'ancien hôpital et à ses annexes, tout en conservant une emprise pour la réalisation d'une résidence hôtelière.

Approuvée par le conseil municipal du 10 février 2026, cette acquisition marque une avancée majeure dans la concrétisation du projet « Cœur de ville ».



TRAVAUX

Réseau de chaleur : une nouvelle étape pour l'extension du réseau

La commune de Reignier-Ésery poursuit le développement de son réseau de chaleur urbain avec une nouvelle phase d'extension au nord de la commune, dans un premier temps, puis au sud, si le nombre d'abonnés le permet. Ce projet s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer l'utilisation des énergies renouvelables tout en proposant une solution de chauffage collective performante et durable.

Cette étape permettra de raccorder de nouveaux équipements publics, notamment la nouvelle gendarmerie, l'espace intercommunal sportif et culturel Les Cimes, ainsi que l'école de la Rose des Vents. À terme, le réseau devrait atteindre environ 6 km et jusqu'à 60 sous-stations.

Le projet comprend également la construction d'une nouvelle chaufferie biomasse rue des Fins, équipée d'une chaudière bois complétée par un appoint gaz, afin d'assurer une production de chaleur fiable et locale.

L'extension représente plus de 2,7 km de réseau supplémentaire et 17 nouveaux raccordements. Les travaux vont commencer à partir du 23 juin avec pour objectif la livraison du bâtiment au printemps 2027 ainsi que le raccordement au réseau des nouvelles sous-stations en septembre de la même année.

Le montant total de l'opération s'élève à 6 859 129, 53 € HT, entièrement financée sans reste à charge pour la commune. Il est couvert notamment par des subventions (1 996 391 € de l'ADEME et 300 000 € du Département) et d'autres recettes (Certificats d'Économie d'Énergie, droits d'entrée et de raccordement).

En développant son réseau de chaleur, Reignier-Ésery confirme son engagement pour une énergie locale, renouvelable et respectueuse de l'environnement.

Le projet est soutenu par :



Travaux de la Grande Rue : point d'avancement

Les travaux de réaménagement de la Grande Rue se poursuivent et constituent un projet important pour l'amélioration du cadre de vie, la sécurité et l'accessibilité de la commune.

Ces derniers mois, le chantier a connu un retard principalement lié à l'intervention des concessionnaires télécoms et électricité. Si le nouveau réseau a bien été mis en place, l'ancien réseau, qui demeure leur propriété, n'a pas été retiré dans les délais initialement annoncés. Cette situation a rendu l'organisation du chantier plus complexe et a entraîné un ralentissement de l'ensemble des interventions.

À cela, s'ajoutent les conditions météorologiques des mois de janvier et février qui ont également compliqué l'avancement des travaux. Le froid et l'humidité n'ont pas permis d'obtenir, sur certaines zones en béton, la qualité de finition attendue. Par ailleurs, plusieurs incivilités ont également été constatées sur le chantier : malgré les dispositifs de protection installés, certaines zones fraîchement réalisées ont été traversées par des piétons avant leur séchage complet. Ces passages ont laissé des marques importantes dans le béton encore en prise, obligeant les entreprises à reprendre et à refaire plusieurs parties déjà réalisées. Ces reprises ont naturellement eu des conséquences sur le calendrier initial.

Malgré ces difficultés, le chantier continue d'avancer. Les plantations d'arbres ont été effectuées et constituent une étape visible de la transformation de la rue. Dans la continuité, les



équipes réaliseront les revêtements définitifs des trottoirs et de la voirie, avant la pose du mobilier urbain qui viendra finaliser l'aménagement.

Si ces aléas ont entraîné un décalage du planning, la fin des travaux est désormais envisagée au cours de l'été. À l'issue du chantier, la Grande Rue conservera une circulation à double sens, conformément aux objectifs fixés dès le lancement du projet.

La municipalité remercie les habitants, commerçants et usagers pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés. Ces travaux, bien que contraignants à court terme, permettront de proposer un espace plus agréable, plus fonctionnel et plus sécurisé pour tous.

Ce projet de plus de 2,5 millions d'euros est soutenu par :



Incendie à l'Espace du Foron, et après ?

Dans la nuit du 18 au 19 février, un incendie d'origine criminelle s'est déclaré à l'Espace du Foron. Alertés rapidement par un citoyen, les sapeurs-pompiers sont intervenus efficacement, évitant des dégâts bien plus importants.

Avant d'engager les travaux de réfection, une étape essentielle est en cours : l'intervention d'un bureau d'études structure, chargé d'évaluer l'état des éléments porteurs du bâtiment. Il permet ensuite aux entreprises de chiffrer précisément les travaux à réaliser.

Le calendrier dépendra ensuite de plusieurs facteurs, notamment la disponibilité des entreprises et les délais de validation par les différents intervenants, en particulier les assurances. Si ces étapes se déroulent dans de bonnes conditions, un début des travaux est envisagé au cours de l'été.

Les interventions porteront principalement sur la réfection de la façade ainsi que le remplacement des fenêtres et des vitrages endommagés.



Les aires de jeux font peau neuve

Les agents techniques de la ville poursuivent leur engagement pour offrir aux familles des espaces de jeux sûrs et agréables. Ces dernières semaines, plusieurs aires de jeux pour enfants ont été rénovées sur différents sites de la commune. Structures rafraîchies, et équipements réparés : tout a été mis en œuvre pour garantir confort et sécurité aux plus jeunes.



Parc des Potiers

Ces interventions permettent de redonner vie à ces lieux de convivialité, où petits et grands peuvent se retrouver et profiter pleinement des beaux jours. Un grand merci aux équipes mobilisées pour leur travail au service du cadre de vie de tous.



Parc de Champ canard



L'importance du tri de nos déchets

Malgré la simplicité du tri et la multitude de points de collecte sur le territoire, de nombreuses erreurs de tri sont encore à déplorer.

Trier correctement, c'est protéger nos équipes et notre environnement !

Saviez-vous qu'une simple erreur de tri peut être dangereuse pour les employés et les machines : adoptez les bons gestes pour un tri sûr et efficace.

1. Emballages : en vrac et sans sac

Déposez-les en vrac et sans sac dans le conteneur jaune. Évitez de les emboîter pour garantir un bon tri et un recyclage adapté.

2. Piles et batteries : attention, danger

Apportez-les en déchèterie ou dans les bornes en magasin. Ne les jetez jamais dans le conteneur jaune : elles présentent un risque d'incendie.

3. Textiles : une seconde vie grâce aux bornes dédiées

Vêtements, draps et chaussures, même abîmés, doivent être déposés dans les bornes textiles afin d'être recyclés ou réutilisés.

4. Objets en plastique : pas dans le conteneur jaune

Jouets ou objets du quotidien ne sont pas des emballages. Déposez-les en déchèterie ou dans la poubelle des ordures ménagères (conteneur noir).

Le guide de collecte des déchets

Arve & Salève vient d'éditer un guide du tri qui vous est distribué par le biais de votre commune.

Ce guide a été pensé pour porter un nouveau regard sur nos habitudes et notre rapport aux déchets.

Il valorise une démarche toute simple :

- tout commence par mettre en place tous les moyens permettant de produire le moins de déchets possibles.
- trier en suivant bien les consignes
- enfin, savoir ce que deviennent nos déchets une fois déposés dans les points de collecte est important pour comprendre tout le circuit de gestion des déchets.

En suivant les méthodes expliquées dans ce guide, vous apprendrez à identifier ce qui est vraiment utile, à donner une seconde vie à vos objets et à vous séparer de ce qui ne vous sert plus.

Le schéma directeur cyclable Arve & Salève



Le schéma directeur cyclable d'Arve & Salève adopté en octobre 2021 a été élaboré en concertation avec la population et les associations du territoire entre fin 2019 et 2020.

Les itinéraires sont proposés à la fois pour les usages du quotidien et de loisir afin de permettre au plus grand nombre de se déplacer en vélo en sécurité sur le territoire.

Arve & Salève est en charge des itinéraires structurants qui doivent desservir les lieux stratégiques du territoire. Ces itinéraires sont complétés par des axes secondaires, qui seront réalisés par les communes.

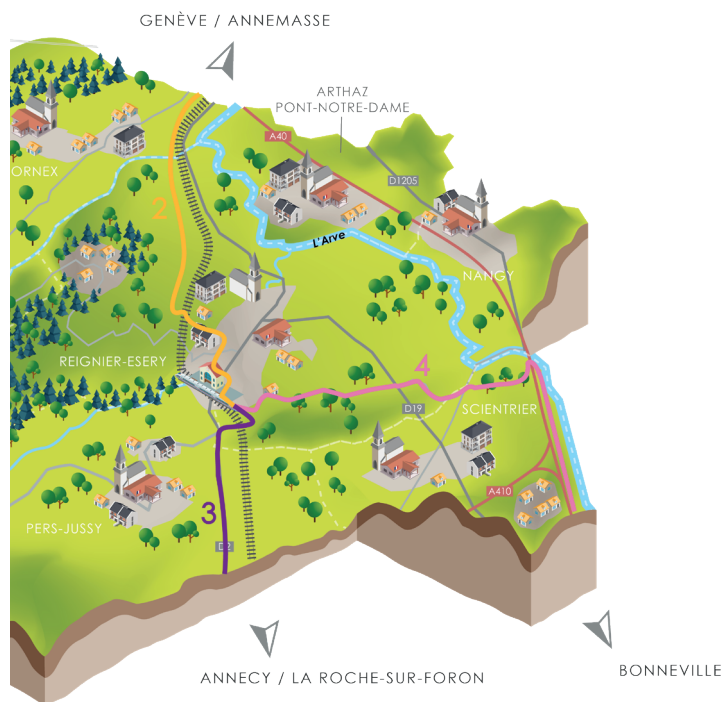
Sur les quatre itinéraires structurants préconisés, trois d'entre eux desservent la gare de Reignier-Ésery. De 2022 à 2025 des études ont été nécessaires pour consolider les tracés (état des sols, largeur des voiries existantes...) tout en gardant des itinéraires pertinents. Malgré l'objectif initial qui était de rester sur les emprises publiques au maximum, cela n'a pas été possible sur certains secteurs. Un négociateur foncier a été missionné pour acquérir le foncier manquant. En parallèle, un Dossier d'Utilité Publique (DUP) a été voté et déposé en Préfecture afin de garantir la réalisation des aménagements.

En 2026, le projet franchira une nouvelle étape avec la réalisation des premiers travaux dès l'automne.



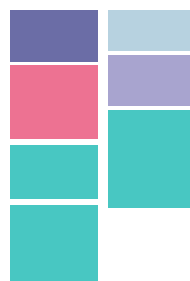
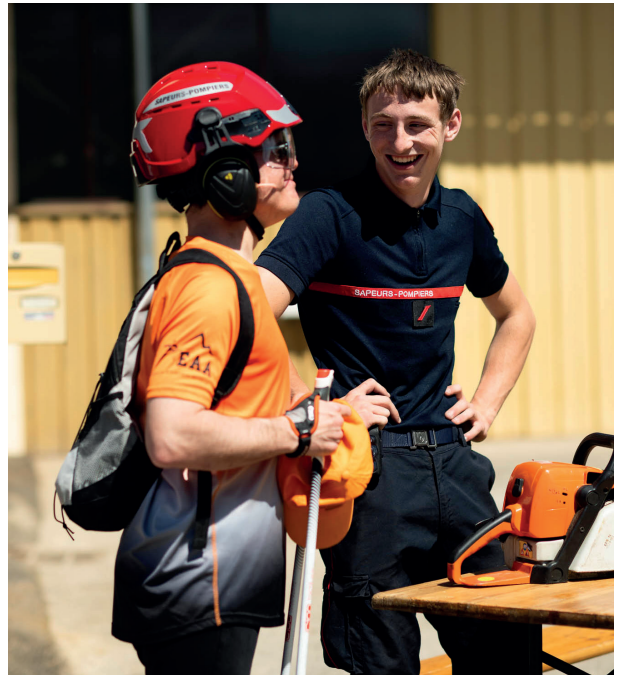
Petit format, rempli d'infos importantes, ludique et facile à lire, il s'adapte au plus grand nombre.

Conservez-le et utilisez-le dès que vous avez un doute !



Carte des itinéraires du schéma cyclable d'Arve & Salève

Itinéraires : 



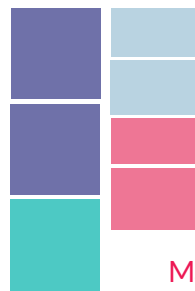
10 ans de la soirée du court métrage au Cinébus le 35

Repas des aînés 2026

Présentation du clip « Nos différences » par les enfants de l'accueil de loisirs

Le dispositif d'aide à la migration des crapauds communs a permis d'en sauver 616 en 2026

Randonnée saveurs & paysages



Semaine de la petite enfance
J comme Jonquilles
Matinée jeux entre les enfants de la
crèche et les résidents de l'hôpital
départemental
Défis des écoles

Brèves Communales

Opération Tranquillité Vacances : partez l'esprit serein

Vous vous absentez pendant les vacances ? Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances.

Ce dispositif gratuit permet de signaler votre absence auprès de la police pluricommunale.

Pendant votre séjour, des patrouilles sont organisées aux abords de votre domicile afin de prévenir les cambriolages. En cas d'anomalie constatée (tentative d'effraction, dégradation...), vous êtes informé.

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire avant votre départ, en ligne ou directement auprès de votre police pluricommunale.

Un geste simple pour partir en toute tranquillité !

Frelons asiatiques : vigilance et mobilisation

Avec l'arrivée des températures plus douces, la campagne de lutte contre le frelon asiatique est lancée sur notre territoire.

Le Groupement de Défense Sanitaire des Savoie, en charge de cette action, met en œuvre dès à présent les opérations de piégeage de printemps ainsi que la destruction des nids primaires.

Au printemps, le piégeage vise à capturer les fondatrices dès 5 jours à plus de 15°C, avec des dispositifs adaptés. Soyez vigilants aux petits nids abrités (avant-toits, haies...) et signalez toute suspicion sur : <https://signal.frelonsasiatiques.fr>

Frontaliers, faites-vous recenser

Votre recensement, simple, rapide et sans impact sur vos impôts, permet de soutenir la commune grâce aux fonds frontaliers.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Frontaliers : votre fiscalité en toute simplicité !

Toutes les infos sur les démarches fiscales des frontaliers directement sur impots.gouv.fr

Vous résidez en France et travaillez en Suisse : toutes les réponses à vos questions sur la fiscalité sont sur impots.gouv.fr

Scannez le QR code pour consulter la rubrique dédiée sur impots.gouv.fr

+ simple + rapide - déplacement

Les chenilles processionnaires, un danger pour l'Homme et les animaux domestiques

Les processionnaires du pin et les processionnaires du chêne sont des papillons qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants. En fin d'été, les papillons pondent et les chenilles forment des cocons sur les branches des pins ou sur les chênes.

Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques.

Signaler la présence de populations de chenilles permet de prévenir ce risque : il s'agit d'un enjeu de santé publique, qui requiert l'implication de tous.

Taille des haies, attention aux dates !

Depuis la mi-mars a commencé la saison de nidification. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.

Les contrevenants risquent jusqu'à 3 ans de prison et 150 000 € d'amende pour atteinte aux espèces animales non domestiques et à leur habitat, avec d'éventuelles pénalités supplémentaires sur les aides de la Politique Agricole Commune.

Pour rappel, les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Proxim iTi - transports scolaires 2026-2027

Inscription en ligne sur www.proximiti.fr du 4 mai au 17 juillet 2026.

L'élève conserve sa carte de transport « sans contact » pour l'année prochaine s'il en possède déjà une.

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : chaque parent doit effectuer une inscription en ligne. Les 2 parents seront facturés pour moitié selon leur quotient familial.

Pour toute inscription aux transports scolaires, l'abonnement aux lignes régulières sera inclus et valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

En cas de difficulté, les agents Proxim iTi peuvent vous accueillir en agence. La prise de rendez-vous est obligatoire en ligne.

Nouvelles arrivées en mairie

Mme Charlotte Galy a pris ses fonctions le 23 février en tant que responsable communication.

Mme Élixa Taillandier a pris ses fonctions en tant que chargée de mission culture le 16 mars.

Inscriptions centre de loisirs, été 2026

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'été se dérouleront du mardi 26 mai au vendredi 5 juin 2026 via le portail famille.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

- 1**
SIGNALER LES NIDS OU LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES
sur votre application :
« Signalement chenilles »
ou sur le site internet :
signalement-chenilles-proceSSIONNAIRES.atlasante.fr
- 2**
VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE VOTRE COMMUNE
- 3**
EN CAS DE RISQUE POUR LA SANTÉ HUMAINE OU ANIMALE, IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE À METTRE EN PLACE



CULTURE

La future scène des Cimes, mille expériences à vivre

Et si cette salle venait bientôt transformer le quotidien de la commune ?

Un lieu où l'on se retrouve, où l'on découvre, où l'on partage.

Un lieu où les émotions circulent librement, où les pratiques se croisent, où chacun peut trouver sa place.

Un lieu de vie avant tout

Pensée comme bien plus qu'une simple salle, la scène des Cimes a été imaginée comme un véritable lieu de vie. Un espace ouvert, accessible, accueillant, où toutes les générations pourront

se rencontrer. Ici, pas de frontières entre les disciplines : le sport et la culture dialoguent, se complètent et s'enrichissent mutuellement.

Une programmation riche et accessible

D'un côté, une programmation culturelle ambitieuse viendra rythmer les saisons. Théâtre, musique, danse, spectacles familiaux... autant de propositions qui inviteront à l'évasion, à la réflexion, mais aussi au plaisir simple de se laisser surprendre. De l'autre, des activités physiques et sportives prendront place dans un équipement moderne, adapté à une grande diversité de pratiques.

Mais la scène des Cimes, c'est aussi un lieu où l'on ne fait pas que regarder : on participe, on expérimente, on ose. Les pratiques amateurs y auront toute leur place, permettant à chacun de s'exprimer, de découvrir de nouvelles disciplines ou de partager une passion.

Le projet est soutenu par :



Au cœur de la création artistique

Ce futur équipement accueillera également des artistes en résidence. Pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines, ils viendront y créer, répéter, affiner leurs projets. Ces temps de présence seront autant d'occasions pour les habitants de plonger dans les coulisses de la création artistique. Rencontres, échanges, répétitions ouvertes : autant de moments privilégiés pour tisser un lien direct entre artistes et public.

Un projet au service du territoire

À travers la scène des Cimes, la commune affirme une ambition forte : rendre la culture accessible au plus grand nombre, tout en renforçant le dynamisme local. Ce lieu a vocation à devenir un espace de convivialité, un moteur de lien social.

C'est aussi une invitation à vivre autrement son territoire, à s'y attarder, à s'y impliquer, à y créer des souvenirs. Que l'on soit spectateur, pratiquant, curieux ou passionné, chacun pourra s'approprier ce nouvel espace.

Une attention particulière aux jeunes

Une attention toute particulière sera portée aux jeunes publics. En lien avec les établissements scolaires du territoire, des actions d'éducation artistique et culturelle seront développées afin d'éveiller la curiosité, encourager la créativité et permettre aux plus jeunes de se familiariser avec les différentes formes d'expression artistique. Car faire vivre la culture, c'est aussi la transmettre.

L'ouverture approche

Les équipes sont aujourd'hui pleinement mobilisées pour préparer l'ouverture et faire de ce lieu un espace chaleureux, vivant et tourné vers l'avenir. Chaque détail est pensé pour offrir les meilleures conditions d'accueil et proposer une expérience de qualité.

L'ouverture approche... et avec elle, la promesse de nouveaux rendez-vous, de nouvelles émotions, de nouvelles rencontres.

La scène est presque prête.

Les lumières s'allument doucement.

Le rideau va bientôt se lever...

Et vous, quelle sera votre première



expérience à La scène des Cimes ?





Premières pages : un livre offert à tous les enfants nés ou adoptés en 2025

En Haute-Savoie, l'opération Premières pages accompagne les tout-petits et leurs familles dans la découverte du livre et du plaisir de lire dès le plus jeune âge. Chaque année, ce dispositif mis en place par le Conseil Départemental permet

d'offrir un album jeunesse de qualité aux enfants nés ou adoptés dans l'année, afin de favoriser l'éveil, le langage et le lien parent-enfant autour de la lecture.

Rendez-vous à la médiathèque !

La médiathèque de Reignier-Ésery invite les parents des enfants nés ou adoptés en 2025 à venir retirer gratuitement l'album offert dans le cadre de Premières pages. Ce moment est aussi l'occasion de découvrir les espaces dédiés à la petite enfance, de rencontrer l'équipe de la médiathèque et de s'informer sur les animations proposées tout au long de l'année.

À petits petons

Dans le cadre de cette démarche d'éveil à la lecture, la médiathèque propose également une animation spécialement conçue pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents, tous les 2 mois, le 1^{er} samedi du mois.

Prochain rendez-vous

L'agenda de la médiathèque

Vendredi 29 mai 19h



Apéro BD
Découvrez et empruntez les nouveautés BD en avant-première !
Pour ados et adultes
Entrée libre

Samedi 6 juin 9h



À petits petons
Séance de lectures et comptines
Enfants de 0 à 3 ans et leurs parents
Entrée libre

Une rencontre artistique à la médiathèque avec Anne Crausaz

La médiathèque a récemment eu le plaisir d'accueillir Anne Crausaz, autrice-illustratrice reconnue pour la délicatesse de ses albums jeunesse et la richesse de son univers graphique. À cette occasion, six classes de grande section de maternelle ont pu participer à un atelier d'illustration spécialement conçu pour elles.

En amont de cette rencontre, les élèves avaient déjà eu l'opportunité de se familiariser avec son travail lors d'un accueil à la médiathèque. Ils y ont découvert ses albums, observé ses techniques et exploré son approche artistique, mêlant observation de la nature, sens du détail et narration visuelle.



L'atelier a permis aux enfants de mettre en pratique ces découvertes. Guidés par Anne Crausaz, ils ont réalisé collectivement un petit livret et développé ainsi leur créativité et leur regard artistique. Ce moment privilégié a suscité beaucoup d'enthousiasme et de curiosité chez les jeunes participants.

Rencontre

Anne Crausaz sera présente à la médiathèque pour une séance de dédicace le samedi 13 juin, de 10h à 12h.

Une occasion ouverte à tous de venir échanger avec elle et de repartir avec un ouvrage personnalisé.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de littérature jeunesse, d'illustration et de nature !

La Médiathèque prend des vacances

La Médiathèque sera fermée du 3 août au 15 août inclus.

Samedi 13 juin 10h - 12h



**Dédicace
Anne Crausaz**
Albums en vente
sur place
Entrée libre

Jeudis 9, 16, 23 et 30 juillet 10h30-11h30



Lectures en plein air
dans les jardins de la
Conciergerie
Dès 4 ans
Entrée libre

REIGNIER
ESERY

Samedi 20 juin 2026

Parc du Cœur de Ville
(Parc de l'ancien hôpital)
et Conciergerie
Dès 18h30

CONCERTS

Dramatix
Komandobidon
Fanfare Trop Tard
Harmonie municipale
DJ Nanuk
Melôdia



Conception graphique : www.ideho.net

BASTRINGUE ET TINTAMARRA

Gratuit



Buvette et petite restauration

www.reignier-esery.com

Directeur de publication : Lucas PUGIN | Réalisation : service communication, Charlotte GALY | Photos : mairie, Freepik | Impression : Offset Service | Tirage : 4 500 exemplaires sur papier PEFC | Avec la collaboration du Maire, des élus, du personnel de mairie et de l'intercommunalité | Réalisation affiche Bastringue et Tintamarre : www.ideho.net | Ne pas jeter sur la voie publique

